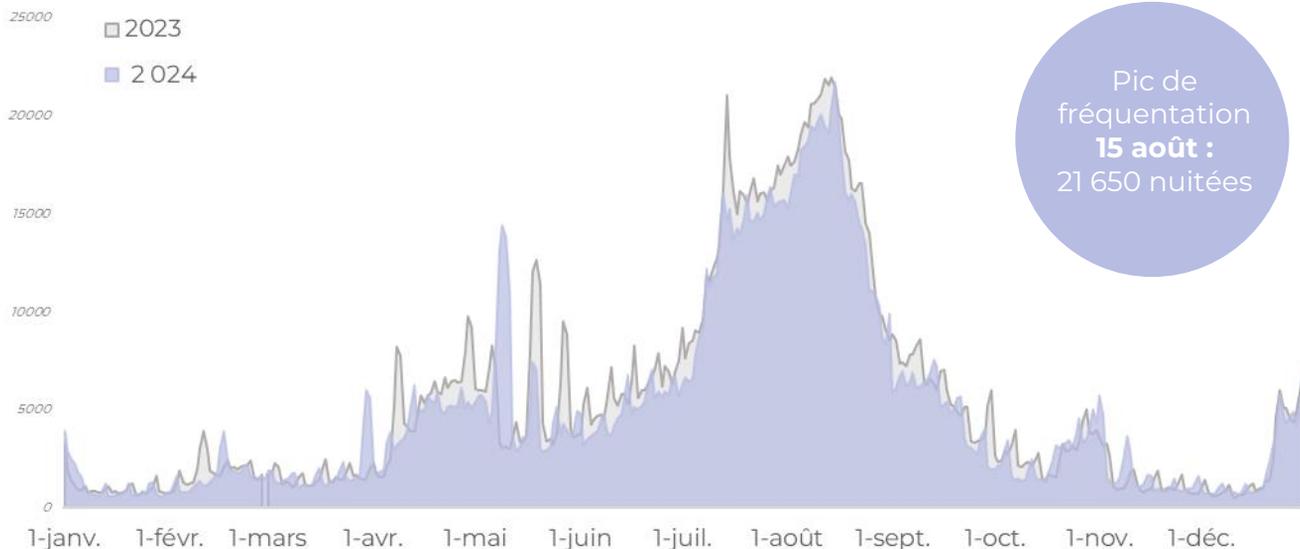




Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

FRÉQUENTATION et nuitées touristiques

1,85 millions de nuitées touristiques totales (-7,5% / 2023) | 4% de la fréquentation de la Charente-Maritime

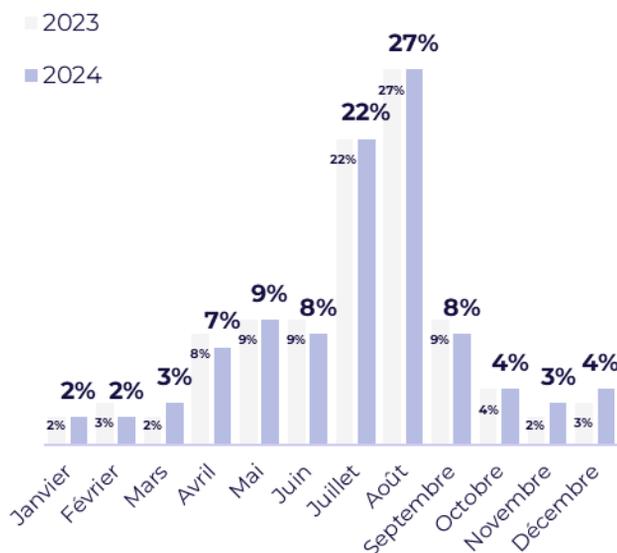


Saisonnalité touristique

Répartition des nuitées par saison

	Bassin de Marennes	Charente-Maritime
Avant-saison Avril - Juin	24%	25%
Haute-saison Juillet - Août	49%	44%
Après saison Septembre - Octobre	12%	14%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	7%	7%
SAISON Avril - Octobre	85%	83%

Répartition mensuelle des nuitées



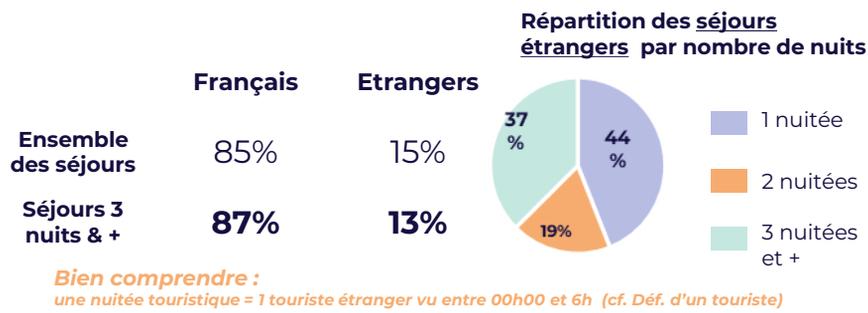
Durée moyenne de séjour

Annuelle
En juillet/août

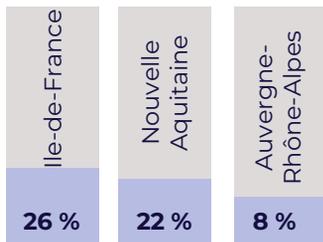
BASSIN DE MARENNES
3,3 jours
3,8 jours

CHARENTE-MARITIME
3,7 jours
4,6 jours

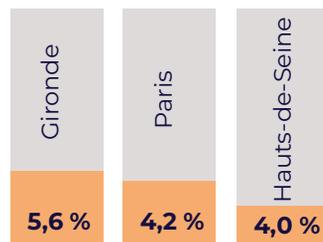
ORIGINE et nuitées touristiques



TOP 3 Régions



TOP 3 Départements

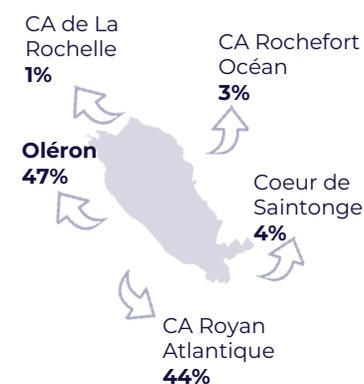


EXCURSIONNISME

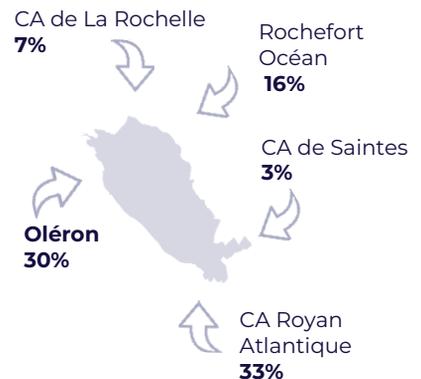
5,9 millions d'excursions

Répartition par saison	
Avant-saison Avril - Juin	27%
Haute-saison Juillet - Août	36%
Après saison Septembre - Octobre	16%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	21%
SAISON Avril - Octobre	79%

Où se rendent les touristes dormants sur le département (hors Ile d'Oléron) ?



D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?



MOBILITÉ TOURISTIQUE

MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau Tourisme & Territoires. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dont, la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuits dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence dans le département.

Définition d'un excursionniste : Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre